



Ville de Wissous

ARRETE MUNICIPAL N° AG 2023 – 90

PORTANT SUR LA REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION RUE LECONTE DE LISLE (FETE DES VOISINS)

Le Maire de la Commune de Wissous (Essonne),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code Pénal et notamment son article R 610.5 relatif à la circulation ;

Considérant la demande de Mme ROQUE en date du 22 Mai 2023, pour l'organisation d'une « **Fête des Voisins** » organisée Rue Leconte de Lisle le Vendredi 16 Juin 2023 ;

Considérant le nombre important de participants et notamment d'enfants qui seront présents à cette fête ;

Il y a lieu par conséquent, de réglementer provisoirement la circulation sur la rue Leconte de Lisle, le Vendredi 16 Juin 2023, à partir de 18 H00, jusqu'à 1 h 00 le lendemain ;

ARRETE

Article 1 : A l'occasion d'une « Fête des Voisins », la rue Leconte de Lisle, sera provisoirement fermée à la circulation (sauf riverains, et services publics), le vendredi 16 Juin 2023 à partir de 18h00, jusqu'à la fin de la fête, qui devra se terminer au plus tard à 01h00.

Article 2 : Des déviations seront mise en place à l'occasion de cette fermeture de rue, et se feront par la rue Lamartine et George Sand.

Article 3 : Les panneaux de signalisation ainsi que les barrières nécessaires seront déposés aux lieux concernés rue Leconte de Lisle, par les Services Techniques Municipaux. **Il appartiendra aux organisateurs de la fête de les mettre en place pour fermer la partie de rue concernée, puis de les enlever à l'issue de la fête, et aussi d'aviser les riverains.**

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 5 : Monsieur le Commissaire de Police de Massy, le Service de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

Monsieur le Commissaire de Police de la circonscription d'agglomération de Massy-Palaiseau,
La Police Municipale,
Le Service Communication de la Mairie
Les Services Techniques Municipaux
Madame ROQUE
Les riverains de la rue Leconte de Lisle

Wissous, le 24 Mai 2023



Florian GALLANT
Maire de Wissous